

communauté de communes



**RHÔNE LEZ
PROVENCE**

Bollène • Lamotte-du-Rhône
Lapalud • Mondragon • Mornas

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 30 MARS 2021**

ORDRE DU JOUR

Il est rappelé qu'en période de couvre-feu, l'assistance aux débats des organes délibérants ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire. La réunion du conseil communautaire se déroulera donc en l'absence de public.

Les journalistes auront toutefois la possibilité d'assister à la séance.

SELON LES RAPPORTS SUIVANTS :

ADMINISTRATION GENERALE RAPPORTEUR : M. LE PRESIDENT	
01	NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
02	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 09 MARS 2021
03	PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2021
AMENAGEMENT – TRAVAUX – SPANC RAPPORTEUR : M. SANCHEZ	
04	AVIS CCRLP – AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CARRIERES MARONCELLI
05	ADHESION A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE)
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL RAPPORTEUR : Mme DESFONDS FARJON	
06	SUBVENTION 2021 APROVA 84
07	SUBVENTION 2021 ARTICOM
08	SUBVENTION 2021 L'OUTIL EN MAIN
09	SUBVENTION 2021 PREVIGRELE
10	SUBVENTION 2021 ROULEZ MOBILITE
11	SUBVENTION 2021 RESEAU ENTREPRENDRE RHONE DURANCE
12	SUBVENTION 2021 CLUB DES ENTREPRENEURS DU NORD VAUCLUSE (CENOV)
13	CONVENTION TRIPARTITE COMMUNE DE BOLLENE-ISDPAM-CCRLP – MASTER-CLASS
FINANCES RAPPORTEUR : M. PEYRON	
14	CHARTRE D'ENGAGEMENTS DU NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES
15	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE VEHICULES ELECTRIQUES AUX COMMUNES
16	ACTE DE CESSION ZAC PAN EURO PARC – GIF1